

CONTRAT DE FOURNITURE D'EAU POTABLE

PDS :

Le formulaire complet et ses pièces jointes sont à retourner à :
Direction du Cycle de l'Eau – Unité Gestion Nord – 6, rue de la ménardière 37540 SAINT CYR SUR LOIRE

ENTRE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE représentée par le Vice-Président délégué à l'Eau Potable et à l'Assainissement d'une part,

ET L'ABONNE

Compteur :

Diamètre :

Tournée :

Nom :

Prénom :

Complément :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Bât :

Etage :

Appt n° :

Ville :

Code postal :

Tel :

Mail :

Agissant en qualité de propriétaire locataire syndic

gérant pour le compte de

d'autre part,

Date d'entrée :

Index : M³

TARIFICATION en vigueur
jointe en annexe ou
disponible sur le site

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

- Un abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble sis :



- L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat,
- Les tarifs de l'eau et de l'assainissement évolueront par décisions du Conseil Métropolitain de Tours Métropole Val de Loire,
- L'abonné s'engage à faciliter l'accès au compteur par les agents du service de l'eau,
- L'abonné ne pourra mettre fin au présent contrat que par résiliation expresse auprès du service de l'eau. En l'absence, il reste redevable des consommations relevées sur ce compteur.

La signature du présent contrat vaut acceptation des dispositions figurant dans le règlement du service d'eau potable, joint en annexe.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement susvisé.

Pièces à joindre :

- copie pièce d'identité
- extrait Kbis
- RNA
- N° SIRET/SIREN
- code APE ou NAF
- attestation propriété
- copie état des lieux

Payeur :

Adresse d'expédition des factures :

Fait à SAINT CYR SUR LOIRE, le

Signature de l'abonné précédée de la mention

« Lu et approuvé »

IMPORTANT : En cas de départ, contacter le service pour la résiliation du contrat et pour la mise à jour de vos coordonnées.
ATTENTION aux fuites : surveillez vos consommations en effectuant si possible des relèves régulières de votre compteur d'eau.

Le traitement des données ci-dessus est nécessaire pour faire aboutir votre demande. Tours Métropole Val de Loire s'assurera que ces données soient protégées et ne les conservera que pour une durée limitée. Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée Loi informatique et libertés 78-17, vous pouvez obtenir l'accès à vos données personnelles et/ou la rectification de celles-ci en vous adressant à notre délégué à la protection des données à donneespersonnelles@tours-metropole.fr